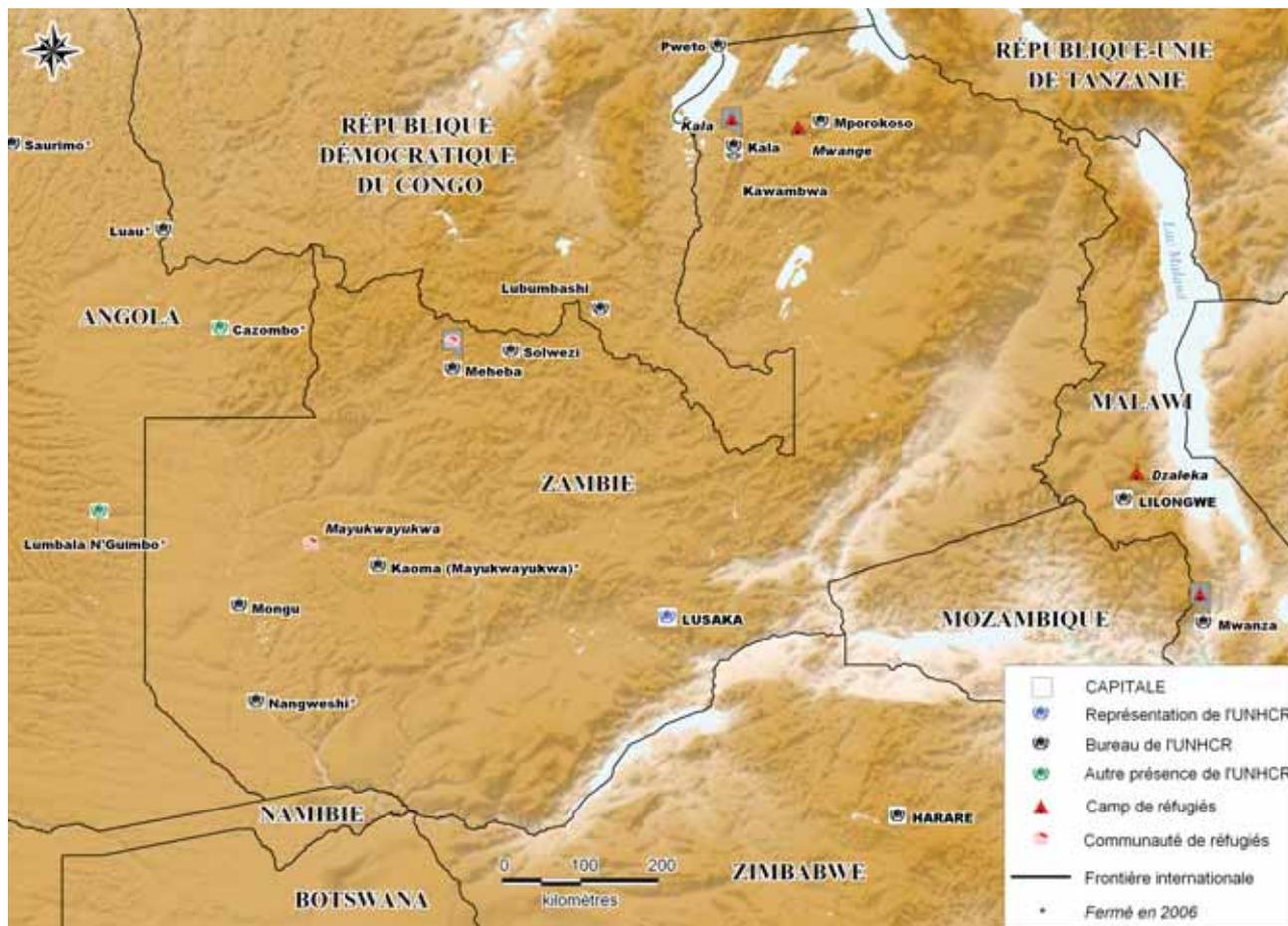


Zambie



Faits marquants

- L'UNHCR a aidé quelque 8 300 réfugiés angolais à regagner leur pays et selon les estimations, environ 2 970 réfugiés sont rentrés spontanément en Angola.
- Plus de 4 900 réfugiés angolais restés en Zambie ont été transférés dans la zone d'installation de Mayukwayukwa, qui offre de meilleures perspectives d'intégration sur place, et le camp de Nangweshi a été fermé.
- L'UNHCR a facilité la réinstallation d'environ 400 réfugiés, congolais pour la plupart, dans divers pays tiers.
- Le Gouvernement de la Zambie, le Gouvernement de la République démocratique du Congo (DRC) et l'UNHCR ont signé un accord tripartite sur le rapatriement des Congolais réfugiés en Zambie. Un plan d'action a été préparé dans cette optique.

Environnement opérationnel

En 2006, la Zambie accueillait plus de 120 000 réfugiés, et leur offrait un environnement globalement favorable. La plupart de ces réfugiés sont originaires de RDC et d'Angola.

Le pays accueille également de petits groupes de réfugiés de diverses nationalités, notamment rwandaise et burundaise.

La dynamique des mouvements de réfugiés a changé, du fait de la stabilisation politique de l'Angola, d'une part, et des conflits dans la région des Grands Lacs et en Afrique centrale, d'autre part. Des demandeurs d'asile originaires de RDC, du Rwanda, du Burundi, de Somalie et d'Éthiopie ont continué à arriver sur le territoire zambien, tandis que le nombre de réfugiés angolais dans le pays diminuait en raison des opérations de rapatriement vers l'Angola.

Le Gouvernement zambien n'a pas adopté de nouvelle législation sur les réfugiés en 2006, mais a annoncé son intention de prendre des mesures en ce sens.

En 2006, l'UNHCR et les autorités zambiennes ont convenu de fermer le camp de réfugiés de Nangweshi en raison de sa mauvaise accessibilité par route et du manque de possibilités d'intégration pour les réfugiés dans cette région. Après le rapatriement des résidents du camp qui souhaitaient regagner l'Angola, ceux qui demeuraient dans le pays ont été transférés dans la zone d'installation de Mayukwayukwa, plus propice à l'intégration sur place du fait de l'accès aux terres arables et aux services.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs de l'UNHCR en Zambie étaient les suivants : aider les réfugiés angolais à regagner leur pays de leur plein gré ; collaborer avec le Gouvernement pour faciliter l'intégration sur place des réfugiés angolais qui n'optent pas pour le rapatriement librement consenti ; promouvoir des programmes de développement dans les zones qui accueillent des réfugiés, au profit des réfugiés comme des populations locales ; rechercher des solutions durables, telles que l'intégration sur place et le rapatriement librement consenti, pour remédier au sort des réfugiés rwandais, et organiser la réinstallation des réfugiés les plus vulnérables ; encourager le rapatriement librement consenti vers les régions sûres du Burundi et de la RDC.



Réfugiés angolais dans le camp de Nangweshi au début de 2006. Vers la fin de l'année, le camp a été fermé et les réfugiés qui ne souhaitaient pas être rapatriés ont été transférés au site de Mayukwayukwa, où ils ont accès à la terre et autres commodités de base.

Grâce – au moins en partie – à la promotion des programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, les cas signalés ont baissé de 60 pour cent au cours de l'année 2006.

Protection et solutions

La Zambie n'a pas modifié sa législation sur les réfugiés en 2006. Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités de protection sur la période 2007-2009, le Gouvernement s'est déclaré disposé à abolir la loi sur les réfugiés de 1970 pour la remplacer par un nouveau texte plus favorable aux réfugiés et aux autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR.

Un groupe de travail sur le VIH et le SIDA a permis d'augmenter les distributions de préservatifs, de moins de 900 000 en 2005 à un million en 2006. Les efforts de lutte contre le VIH et le SIDA ont conservé une place de premier plan dans les activités de l'UNHCR. Du personnel formé dispense des consultations de dépistage anonyme et gratuit dans tous les camps et zones d'installation. Le nombre de personnes faisant appel à ces services dans les camps principaux (Kala, Mwangi et Meheba) a considérablement augmenté, de trois par mois en 2004 à plus de 35 par mois en 2006. De même, des services de prévention de la transmission mère-enfant du VIH fonctionnaient dans tous les camps.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : Tous les réfugiés ont eu accès à des logements et à des terres agricoles à Mayukwayukwa et à Meheba. Les habitations ont été construites avec des matériaux disponibles sur place.

Activités génératrices de revenus : L'UNHCR a mis en place dix groupes de formation professionnelle dans le nord de la Zambie. L'Organisation a accordé quelque 300 microprêts – avec un taux de remboursement de 98 pour cent – à 50 ménages engagés dans des activités piscicoles. Parallèlement, 380 réfugiés vulnérables résidant dans le nord de la Zambie ont reçu des microprêts pour accroître leurs moyens d'existence.

Appui opérationnel (aux partenaires) : L'UNHCR a pris en charge les frais opérationnel de ses partenaires d'exécution pour leur permettre de fournir des services aux réfugiés. Il a également dispensé des formations sur la gestion des programmes et la gestion financière à quatre nouveaux partenaires d'exécution gouvernementaux.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	60 900	43 800	50	56
	Angola	42 700	18 600	57	52
	Rwanda	4 100	2 000	41	37
	Burundi	1 400	300	39	30
	Somalie	1 700	-	42	31
	Pays divers	9 500	100	-	-
Demandeurs d'asile	Pays divers	200	-	-	-
Total		120 500	64 800		

Assainissement : Les réfugiés ont continué à vivre dans des conditions d'hygiène correctes. Cependant, le nombre de latrines par famille a diminué comparé à 2005 – 69 pour cent de moins à Mayukwayukwa et 39 pour cent de moins à Meheba. Seul Nangweshi a connu une amélioration. Toutefois, ce dernier camp a été complètement démoli en décembre 2006 et les latrines désinfectées et désaffectées.

Assistance juridique : Des séances d'information et de sensibilisation sur la violence sexuelle et sexiste ont été organisées pour plus de 1 200 femmes dans les camps de Mayukwayukwa, Nangweshi et Meheba. Les cas de viol et de violence domestique ont été rapportés à la police et certains d'entre eux portés devant les tribunaux. Il n'y a pas eu de cas de refoulement ni d'arrestations arbitraires de réfugiés pendant l'année.

Besoins domestiques : les distributions d'articles non alimentaires ont été limitées du fait de contraintes budgétaires. Le savon, par exemple, n'a pu être distribué à tous les réfugiés que dans deux des cinq camps. Les femmes et les jeunes filles du camp de Meheba n'ont pas reçu de protections périodiques car l'autosuffisance avait plus progressé dans ce camp que dans les autres.

Bétail et élevage : pour augmenter le nombre de réfugiés disposant d'une source de revenus alternative, du bétail a été distribué à 120 familles, qui ont également bénéficié de formations sur l'élevage.

Eau : L'approvisionnement en eau a atteint la norme de 20 litres par personne et par jour. À Meheba, 13 comités pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène ont été reconstitués, alors que 22 étaient établis à Mayukwayukwa.

Éducation : l'UNHCR a pris en charge le coût des manuels et des uniformes ainsi que les frais de scolarité de 400 enfants réfugiés urbains scolarisés dans le primaire. Afin de garantir le maintien d'un taux de scolarisation de 100 pour cent dans la province de l'Ouest, l'Organisation a partiellement pris en charge le salaire des professeurs et a prodigué une aide sous forme de fournitures scolaires. Dans le nord de la Zambie, où le nombre de salles de classe est très insuffisant, un système de rotation a été organisé pour permettre à deux groupes d'élèves d'assister successivement aux cours chaque jour dans la même salle. Une initiative renforcée de re-scolarisation a permis d'atteindre un taux moyen de scolarisation de 80 pour cent dans le nord de la Zambie.

Production vivrière : le Gouvernement a fourni 2,5 acres de terres arables à chaque ménage réfugié réinstallé de Nangweshi à Mayukwayukwa. Ces réfugiés ont également été formés aux techniques agricoles. L'UNHCR a recruté et formé du personnel pour fournir des services de vulgarisation agricole à plus de 3 500 agriculteurs dans les deux camps du nord de la Zambie. Des semences, des outils et des engrais ont également été distribués. En conséquence, plus de 80 pour cent des ménages réfugiés étaient engagés dans des activités agricoles à la fin de l'année 2006.

Santé et nutrition : l'UNHCR a prodigué une aide médicale à plus de 2 600 réfugiés urbains. Dans les camps, l'Organisation a distribué des moustiquaires imprégnées à tous les ménages réfugiés, ainsi que des préservatifs et des traitements antirétroviraux. Ces efforts ont permis de réduire les taux de morbidité et de mortalité. Tous les enfants du camp de Nangweshi ont été vaccinés contre la rougeole avant leur retour en Angola ou leur transfert à Mayukwayukwa. L'UNHCR et les autorités ont garanti un approvisionnement adéquat en médicaments.

Services communautaires : environ 7 400 réfugiés urbains ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'une aide dans six foyers sociaux. L'Organisation a formé quelque 1 400 femmes réfugiées à la prévention et à la prise en charge des problèmes de violence sexuelle et sexiste. Les effectifs féminins dans les forces de police ont été augmentés, et les femmes étaient mieux représentées dans les structures de prise de décision des camps – en particulier dans le secteur de la distribution de vivres, où plus de 50 pour cent des responsables sont à présent des femmes. Quelque 150 réfugiées ont bénéficié de formations dans les domaines de la confection, de la menuiserie-charpenterie, du travail de l'étain et de la maçonnerie.

Sylviculture : des patrouilles régulières de surveillance environnementale ont été organisées dans tous les camps. La gestion communautaire des ressources naturelles a permis de prévenir les incendies et de renforcer le respect des réglementations environnementales.

Transports et logistique : les services de transport ont permis à près de 8 400 réfugiés angolais de regagner leur pays, tandis que 4 900 étaient transférés de Nangweshi à Mayukwayukwa. Dans l'ouest et le nord de la Zambie, des ateliers mécaniques ont assuré l'entretien des véhicules de l'UNHCR et de ses partenaires d'exécution.

Contraintes

La dégradation de la situation politique en RDC a contrarié les projets de l'UNHCR, qui prévoyait de rapatrier 10 000 Congolais réfugiés dans le nord de la Zambie. Cet imprévu a affecté la qualité des services aux réfugiés, car aucun financement n'était disponible pour l'assistance aux personnes qui auraient dû regagner la RDC.

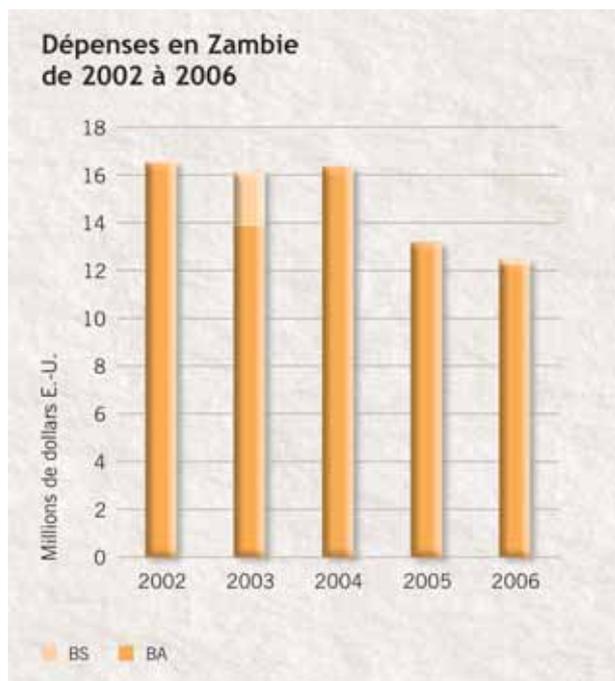
Le mauvais état des routes a entravé la mise en œuvre du programme. Le fort taux de rotation parmi le personnel de certains partenaires d'exécution a également posé problème.

Des fluctuations très importantes des cours monétaires au second trimestre 2006 ont contraint l'UNHCR à compenser les pertes de change et, par conséquent, à réduire l'étendue des activités planifiées. En moyenne, les partenaires d'exécution n'ont reçu que 70 pour cent des versements prévus.

Informations financières

Le plafonnement à 80 pour cent du budget de l'UNHCR a limité sa capacité à réaliser ses objectifs en Zambie. Les activités éducatives et génératrices de revenus s'en sont ressenties. Des structures préscolaires n'ont pas pu être réhabilitées, des stages de remise à niveau pour les professeurs ont dû être annulés et l'enseignement de l'anglais a été interrompu.

À partir de 2005, les dépenses de l'UNHCR en Zambie ont commencé à décliner en raison du succès du programme de rapatriement des réfugiés angolais. Les dépenses ont baissé du fait de la diminution de la population réfugiée en 2005 et 2006.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

Les opérations de l'UNHCR ont été gérées par la délégation de Lusaka, ainsi que par un réseau de sous-délégations et de bureaux extérieurs implantés à proximité des camps et des zones d'installation de réfugiés. Le nombre de postes a été progressivement réduit, de 99 postes en janvier 2006 à 85 en décembre. Les effectifs devraient être ramenés à 74 postes en décembre 2007. Cette baisse d'effectifs a été opérée à la suite de la réduction progressive des opérations en faveur des réfugiés angolais dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest de la Zambie en 2006.

Collaboration avec les partenaires

Tout au long de l'année 2006, l'UNHCR a collaboré avec six partenaires d'exécution dans le nord. Dans l'ouest du

pays, les services gouvernementaux ont été sollicités pour la mise en œuvre des activités dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de l'agriculture et de la santé, tandis que des ONG continuaient d'assurer les services de santé, d'éducation et d'assistance communautaire à Nangweshi. Afin de préparer son retrait progressif, l'UNHCR a collaboré étroitement avec des entités gouvernementales et a contribué au renforcement des capacités des services publics dans les secteurs de la police, de l'immigration, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'eau.

Par ailleurs, le PAM a dispensé une aide alimentaire aux réfugiés dans les camps et au cours des rapatriements, et l'OIM a facilité le transport des réfugiés pendant les opérations de rapatriement. Le CICR a poursuivi ses activités de recherche des proches à des fins de regroupement familial.

Évaluation générale

Globalement, l'objectif du programme 2006, qui était de protéger et d'aider les réfugiés angolais tout en recherchant des solutions durables à leur sort, a été atteint. Cependant, les réfugiés qui vivaient dans les camps ne pouvaient pas se déplacer librement dans le pays, du fait des réserves de la Zambie aux articles de la Convention de 1951 portant sur la liberté de circulation et le droit au travail. De plus, le Gouvernement n'a pas encore mis en place le cadre juridique nécessaire à l'intégration sur place des réfugiés.

Dans le cadre de l'Initiative Zambie, les réalisations ont été limitées en 2006 du fait des contraintes budgétaires, et de nombreux projets en cours n'ont pas pu être achevés. Ces problèmes ont entravé l'intégration des réfugiés angolais.

La mise en œuvre du projet d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité dans tous les sites d'installation des réfugiés a permis d'améliorer la participation des femmes réfugiées aux fonctions de direction et aux activités économiques. Les femmes et les filles étaient également prioritaires dans les initiatives de scolarisation. Toutefois, l'objectif de parité totale dans la scolarisation n'a pas pu être atteint car le taux d'analphabétisme féminin restait trop élevé.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Bureau provincial de l'agriculture (province de l'Ouest - Mongu), Bureau provincial de l'éducation (province de l'Ouest - Mongu), Bureau de la santé du district de Solwezi (ministère de la Santé - Solwezi), Commissariat aux réfugiés (ministère de l'Intérieur), Département de l'eau (province du Nord-Ouest), Département de l'eau (province de l'Ouest - Mongu), Équipe de gestion de la santé du district de Kaoma (province de l'Ouest - Kaoma).

ONG : Action humanitaire en Afrique, *Aktion Afrika Hilfe*, *Christian Outreach for Relief and Development*, HODI, Société zambienne de la Croix-Rouge, Vision mondiale - International.

Partenaires opérationnels

Autres: FICR, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	15 436 212	3 699 346	8 610 911	12 310 257	12 237 505
BS ³	2 825 365	0	206 585	206 585	206 585
Total	18 261 577	3 699 346	8 817 496	12 516 842	12 444 091

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les montants reportés ici renvoient au programme de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais en République démocratique du Congo. Le BS n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	4 478 420	65 125	4 543 544	0
Abris et infrastructures	35 012	0	35 012	34 646
Activités génératrices de revenus	18 975	0	18 975	2 789
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 813 428	6 066	1 819 493	100 914
Assainissement	21 949	0	21 949	2 710
Assistance juridique	372 848	0	372 848	51 237
Besoins domestiques	60 400	5 867	66 267	0
Eau	134 538	0	134 538	22 759
Éducation	305 348	0	305 348	49 058
Production vivrière	107 520	0	107 520	8 741
Santé et nutrition	579 427	0	579 427	80 811
Services communautaires	230 164	0	230 164	29 355
Sylviculture	65 704	0	65 704	5 317
Transport et logistique	917 405	129 528	1 046 933	72 567
Versements aux partenaires d'exécution	606 515	0	606 515	(460 901)
Sous-total opérationnel	9 747 653	206 585	9 954 238	0
Appui au programme	2 489 853	0	2 489 853	0
Total des dépenses	12 237 506	206 585	12 444 091	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(3 726)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paievements effectués	3 980 566	0	3 980 566	
Rapports reçus	(3 374 051)	0	(3 374 051)	
Solde	606 515	0	606 515	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				1 745 780
Rapports reçus				(460 901)
Remboursés à l'UNHCR				(144 045)
Ajustements				(161 423)
Solde				979 411